

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2018

*84 membres de + de 16 ans adhérant au Tennis Club de Taluyers
Le quorum de l'AGE est de 10% conformément aux statuts.
Pour que l'AG soit validée, il doit y avoir > 9 membres de +16 ans
29 membres présents ou représentés sont comptabilisés à 20h.
L'AG peut avoir lieu.*

Début : 20h.

Organigramme

David RUF, président élu le 13 mars 2016 pour 3 ans, annonce qu'il ne se représentera pas pour un 2^{ème} mandat. Une AGE sera organisée début mars 2019 pour l'élection d'un nouveau Bureau.

A ce jour, et jusqu'à mars 2019 :

Bureau :

- David RUF, président
- Jérôme HARGUINDEGUY, trésorier et relation publique
- Fabrice TINDY, vice-président

Comité de Direction :

- Jean-Marie CARRE, responsable compétitions

Membre d'honneur :

- Jean-Marc PERRET, salarié du club, responsable de l'école de tennis enfants et enseignements adultes
- Laurent GOUTTENoire, ex-président du club

David RUF explique qu'une restructuration du club est indispensable afin de pérenniser l'association en n'épuisant pas les acteurs majeurs encore présents. Il est prévu d'organiser une réunion extra ordinaire en début d'année 2019 avec toutes les personnes souhaitant y participer.

Nouvelle réglementation médicale / Licence 2019

Il s'agit de la 2^{ème} année de la réforme. Merci à Fabrice Tindy pour la tenue scrupuleuse et fastidieuse. A ce jour moins de 10% des membres ne sont pas à jour. Pour ces 10% il n'est pas autorisé de leur délivrer une licence FFT. A cet effet l'accès aux courts est refusé à ces personnes, pour raisons d'assurance et de respect des statuts de la FFT et du TC Taluyers.

Le point sur les inscriptions 2018 et les effectifs

Légère baisse du nombre d'adhérents 2019 par rapport à 2018.

Cette baisse (- 20 membres) concerne en très grande partie les adhérents en formule « jeu libre ».

Pour les cours collectifs on comptabilise des effectifs stables par rapport à l'année dernière.

Suite à la création d'un groupe à destination des 4-5 ans il sera discuté de renouveler ou non l'année prochaine.

Contrats de partenariat

- HJH, Renault, Teles, Carrosserie des Monts du Lyonnais, Tennisphere, Immobilière de la Ronze
- aucun nouveau contrat signé en 2017/2018

Comptabilité 2017-2018 et Budget 2018-2019 / Approbation des Tarifs 2019-2020

- Bilan 2017-2018 positif mais toujours aucune subvention municipale en 2017/2018 excepté la subvention de la COPAMO visant à équilibrer la location des infrastructures versée au Trésor Public. Sur l'exercice 2017/2018 nous avons également reçu la subvention de la COPAMO 2016/2017, ce qui nécessite de relativiser le solde final (+4800 eur). Solde final corrigé : +2500 eur.
- Budget prévisionnel 2018/2019 : +400 eur
- Investissement prévu : aucun investissement matériel majeur, mais participation du club pour l'organiser de la réunion de restructuration (restaurant...).

- **Tarifs 2018/2019** : à priori il n'y aurait pas d'augmentation du tarif des licences FFT de 2 eur. Il est voté par les membres présents ou représentés à l'AG une hausse modérée de l'ensemble des tarifs de l'ordre de 1 ou 2 eur sur chaque formule.

Contrats de partenariat

- HHJ, Renault, Teles, Carrosserie des Monts du Lyonnais, Tennisphere, Immobilière de la Ronze.
- Nous manquons de bénévoles pour développer le sponsoring. Mobalpa à Taluyers était prêt à signer un contrat de partenariat.

Contrat Babolat / Opération textile

- satisfaction des élèves de cours collectifs pour l'usage cette année des balles pression BABOLAT lors des entraînements.
- il sera décidé cet été si l'association renouvelle le contrat avec BABOLAT ou bien si l'on signe un partenariat avec WILSON.
- opération textile : cette année nous proposons des T-Shirt club à 15 ou 20 eur selon les tailles. Possibilité de gratuité en échange d'un retour d'ancien produit textile club des années antérieures.

Bilan sportif 2017/2018 et Projets sportifs à venir (équipes et individuel : tournoi des coteaux / challenge séniors) :

- Bilan individuel 2017/2018 :

* La 2eme édition du tournoi des coteaux du Lyonnais a encore été un succès, bon entente avec les 2 autres clubs également

* Le tournoi challenge séniors : erreur de planification, les dates étaient trop tard dans la saison → à rectifier pour 2018/2109

- Bilan équipes 2017/2018 :

* toujours 1 équipe dans chaque catégorie d'âge, exceptés les 15/16 ans suite à une erreur d'enregistrement → mieux former le responsable « compétition » à la gestion de l'informatique.

- Projets validés 2018/2019 :

* Lancement en cours de la 3^{ème} Edition du tournoi des coteaux du lyonnais, en association cette année avec Montagny, Soucieu en J et Saint Maurice sur D, en plus de Saint Laurent d'Agnay et Orlenas.

- Projets en cours de réflexion :

* création d'un plateau rouge pour le printemps, éventuellement en collaboration avec nos clubs voisins.

* TMC adulte

Evènementiel 2018/2019 :

- Beaujolais et AG ce 16 novembre

- Réunion exceptionnelle pour projet de restructuration, élargie à l'ensemble des membres. Prévu fin janvier.

- Fête du tennis, date à revoir. Prévue courant juin

- libre à toutes les initiatives

Conclusion :

- Le TCT doit obligatoirement subir une restructuration d'envergure afin de ne pas épuiser ses bénévoles. Il est envisagé fin janvier une réunion extra ordinaire de préparation à l'AGE qui aura lieu mi mars 2019 afin de constituer un nouveau bureau.

Fin d'assemblée vendredi 16 novembre à 21h30

David RUF, Président
TENNIS CLUB DE TALUYERS
LA CROIX STE AGATHE
69440 TALUYERS
N° CLUB 17 69 0213

Fabrice TINDY, secrétaire général

